

12137/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 19 septembre 2023

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 19 septembre 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Recommandation du Conseil concernant la nomination d'un membre du directoire de  
la Banque centrale européenne**

E18117





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 14 septembre 2023  
(OR. en)**

**12137/23**

**LIMITE**

**INST 291  
UEM 237**

## **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: RECOMMANDATION DU CONSEIL concernant la nomination d'un  
membre du directoire de la Banque centrale européenne

---

## RECOMMANDATION DU CONSEIL

du ...

### concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 283,  
paragraphe 2, et son article 139, paragraphe 2,

vu le protocole n° 4 sur les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque  
centrale européenne, et notamment son article 11.2,

RECOMMANDE AU CONSEIL EUROPÉEN:

de nommer M. Piero CIPOLLONE membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans prenant effet le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président / La présidente*

---